

JPO – BTSA Productions Animales – Cibeins

FOIRE AUX QUESTIONS

1) Quelles sont les conditions pour entrer en BTSA PA ?

☞ LE BTSA PA proposé uniquement en voie scolaire au lycée de Cibeins est inscrit sur la plateforme Parcoursup.

Les candidats formulent leur vœux d'entrée dans la formation directement et uniquement sur Parcoursup. Il y a 30 places disponibles. En 2021, 325 vœux ont été formulés. 102 candidats ont reçu une proposition d'admission. Un soin particulier doit être porté à la rédaction de son projet d'orientation lors de la formulation du vœu.

La commission d'examen des vœux qui établit le classement étudie l'ensemble des dossiers.

2) Comment sont organisés les périodes de stage ?

☞ La formation dure deux ans. Il y a 14 semaines de stage inscrites dans l'organisation de la formation.

Ces périodes sont réparties de la manière suivante :

- **En première année :**
 - 2 semaines à l'exploitation du lycée sur l'atelier ovin
 - 8 (6+2) semaines au titre du stage principal en organisme para-agricole (contrôle laitier, centre d'insémination, coopérative, fournisseurs d'aliments). Ce stage principal est le support du rapport de stage présenté à l'examen final dans le cadre de l'épreuve E 7-2
- **En deuxième année :**
 - 2 semaines de stage porcin (stage en élevage porcin obligatoire, seule production étudiée par l'ensemble des BTSA PA)
 - 1 semaine sur l'atelier vaches laitières de l'établissement
 - 1 semaine de voyage d'étude à l'étranger afin d'étudier des systèmes de production différents mis en œuvre dans autre cadre socio-économique.

Les stages sont à trouver par les élèves qui sont accompagnés dans leur recherche par l'équipe enseignante. L'établissement n'assure pas de mise en relation.

3) Un stage en parc animalier est-il possible ?

☞ Oui sous condition de définir une problématique de rapport qui permette de présenter dans les meilleures conditions l'épreuve E 7-2. Le BTSA PA est orienté principalement vers l'étude des animaux de rente. Les problématiques propres aux parcs animaliers (reproduction d'espèces menacées, soins) sont plutôt éloignées.

4) Quels sont les MIL proposés ?

☞ Deux Modules d'Initiative Locale (MIL) sont proposés. Le MIL « aviculture » est obligatoirement suivi par tous les étudiants. Un second MIL doit être suivi. Les étudiants font leur choix parmi les thèmes suivants : activités équestres, vente en circuit court, bactériologie, tutoriel vidéo.

5) Quels sont les productions de l'exploitation du lycée ?

☞ L'exploitation du lycée qui accueille les étudiants pour des périodes d'immersion compte trois ateliers de production et dispose de 140 ha pour l'essentiel en cultures céréalières :

- L'atelier lait s'appuie sur un troupeau de 80 vaches laitières de race prim'Holstein produisant 800 000 litres de lait par an collectés par la fromagerie Guilloteau
- Un atelier ovin comptant 100 à 120 brebis
- Un chenil accueillant 15 chiennes à la reproduction.

6) Quels sont les débouchés à l'issue de la formation ?

☞ Les débouchés sont variés.

Certains étudiants s'installent en tant qu'éleveurs, accèdent à des postes de salariés agricoles ou de conseillers agricoles.

D'autres poursuivent leurs études. Certificats et spécialisation ou licences professionnelles sont un débouché possible. Les licences professionnelles sont très nombreuses, le projet se construira durant la formation.

L'accès aux classes préparatoires ou l'intégration en écoles d'ingénieur concernent chaque année 5 à 6 étudiants parmi ceux qui disposent d'une solide capacité de travail.

7) Informations pratiques :

☞ **Accès à l'internat** : La capacité d'accueil à l'internat est en général suffisante pour l'accueil de tous les jeunes, élèves, étudiants et apprentis, qui entrent en formation chaque année à Cibeins et qui font la demande pour l'accès à l'internat.

☞ **Accès à Cibeins** : pour les jeunes utilisant les transports en commun, des navettes assurent la liaison entre Cibeins et les gares de Lyon-Perrache et Villefranche sur Saône, le lundi matin et le vendredi soir pour les internes. Pour les jeunes logeant à l'extérieur, l'établissement de Cibeins est desservi par des réseaux de bus mais les horaires ne sont pas toujours compatibles avec le début et la fin des cours. D'où l'intérêt d'être interne si le jeune ne dispose pas d'une voiture.

Tarifs de la pension / Transports pour venir à Cibeins / Possibilité de rentrer le dimanche soir / Possibilité d'accueil à l'internat si on est apprenti...

☞ Pour toutes les questions pratiques => <https://www.cibeins.fr/infos-pratiques/>

8) Journée Portes-ouvertes (JPO) du samedi 26 mars 2022 :

☞ Une journée portes-ouvertes est prévue le samedi 26 mars toute la journée. Organisée sur rendez-vous, elle permettra à chaque jeune de découvrir les locaux (notamment internat, restauration, salles de cours...) lors d'une visite d'environ 25 à 30 mn, puis de rencontrer des enseignants intervenant dans la formation (enseignants en matière techniques et économiques) et qui pourront expliquer le contenu et l'organisation de la formation et répondre aux questions des jeunes.

Pour prendre rendez-vous lors de cette journée, toute personne ayant pris contact préalablement avec l'établissement et pour laquelle nous disposons des coordonnées, recevra début mars un courriel avec l'ensemble des informations sur les modalités d'organisation de la JPO et le lien Internet permettant la prise de rendez-vous.

*Pour toute information complémentaire, notre site internet – www.cibeins.fr
ou par mail : epl.cibeins@educagri.fr, ou par téléphone au 04.74.08.88.22*